

## Site 403A



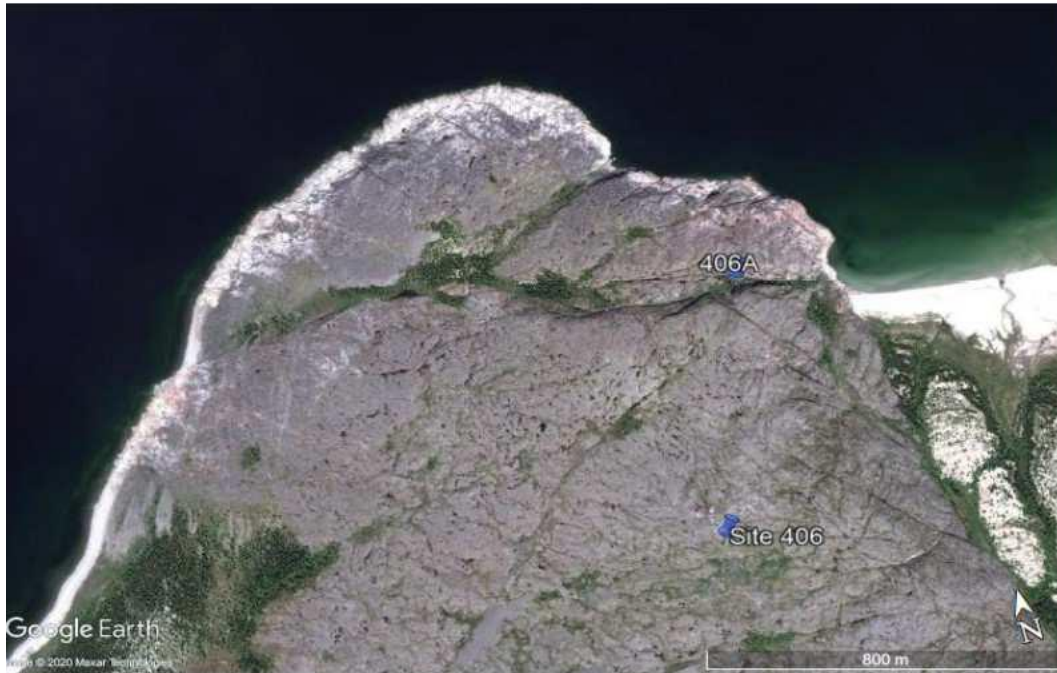
Le site est localisé en bordure de la baie d'Hudson, à 34 km au sud-ouest de Kuujjuarapik. Le site est accessible en motoneige, vtt, bateau ou par voie aérienne (hélicoptère). Les équipements en place sont composés d'un parc à carburant principal de 11 réservoirs et d'un autre secondaire de 2 réservoirs hors-sols vides d'une capacité de 4 400 litres chacun toujours en place, d'un système de pompage et du pipeline associé, d'une aire d'entreposage des barils vides totalisant environ 375 barils ainsi que 2 barils remplis à moitié contenant du liquide (goudron probable) et de quelques zones de débris divers. Aucun chemin d'accès existant ne relie le site au site principal, à Kuujjuarapik ou encore à la route Trans-taïga. Les équipements sont visibles en vol. Les dépôts de surface sont principalement composés de sable (généralement moins de 0,35 m d'épaisseur) et repose sur des cailloux ou blocs par endroits suivi par le roc naturel.

Sur la base des résultats obtenus au cours des travaux de caractérisation environnementaux effectués en septembre 2017 sur le site il apparaît que :

- Des sols de concentrations supérieures au critère  $B_{écotox}$  en HP C<sub>10</sub>-C<sub>50</sub> sont présents sur le site à l'endroit d'une zone. Le volume de ces sols est estimé à 1,3 m<sup>3</sup> qui sont dans la concentration  $B_{écotox-C}$ .
- La zone affectée par la contamination est le secteur du parc à carburant principal et du pipeline.
- L'eau de surface présente des concentrations en HAP, HP C<sub>10</sub>-C<sub>50</sub> et métaux inférieurs au critère de protection de vie aquatique aigüe.
- L'inventaire des structures et des débris présents sur le site a permis d'estimer un volume de 102 m<sup>3</sup> de matériaux dont 97 m<sup>3</sup> sont des matières résiduelles non-dangereuses et 5 m<sup>3</sup> sont des matières dangereuses ou contenant de l'amiante.

L'évaluation suivante considère que les infrastructures présentes seront démolies, empaquetées et transportées hors site. Après enlèvement des MR et des MDR, une caractérisation des sols sous-jacents sera réalisée afin de déterminer les besoins en réhabilitation. Les sols qui présentent un niveau de contamination supérieur au critère  $B_{écotox}$  seront excavés et transportés hors site. Le transport aérien par hélicoptère a été considéré jusqu'au point de sortie de Kuujjuarapik. De là, le matériel sera acheminé par barge jusqu'à Chisasibi pour être finalement transporté par voie terrestre vers des sites de traitement, de recyclage ou d'élimination autorisé. D'autres alternatives de réhabilitation et de transports sont également possibles.

## Site 406A



Le site est localisé en bordure de la baie d'Hudson, à 95 km au sud-ouest de Kuujjuarapik sur un massif rocheux ayant 100 mètres d'altitude. Le site est accessible en motoneige, vtt, bateau ou par voie aérienne (hélicoptère). Les équipements en place sont composés d'un parc à carburant de 4 réservoirs hors sols vides d'une capacité de 4 400 litres chacun toujours en place, le système de pompage installé dans un bâtiment à cet effet, d'un pipeline reliant la station radar 406 située à 600 mètres, de quelques barils vides, d'un compresseur et de quelques zones de débris divers. Aucun chemin d'accès existant ne relie le site au site principal, à Kuujjuarapik ou encore à la route Trans-taïga. Les équipements sont visibles en vol. Le site comprend des affleurements rocheux, la présence de sols contaminés est envisagée dans les dépressions du roc qui sont aussi des chemins préférentiels pour la contamination anthropique de surface.

Sur la base des résultats obtenus au cours des travaux de caractérisation environnementaux effectués en septembre 2016 sur le site il apparaît que :

- Les sols localisés sur le massif rocheux sont en très faible quantité.
- L'inventaire des structures et des débris présents sur le site a permis d'estimer un volume de 50 m<sup>3</sup> de matériaux dont 5 m<sup>3</sup> sont des matières résiduelles non-dangereuses et 45 m<sup>3</sup> sont des matières dangereuses ou contenant de l'amiante.

L'évaluation suivante considère que les infrastructures présentes seront démolies, emballées et transportées hors site. Après enlèvement des MR et des MDR, une caractérisation des sols sous-jacents sera réalisée afin de déterminer les besoins en réhabilitation. Le transport sera aérien jusqu'au point de sortie de Kuujjuarapik. De là, le matériel sera acheminé par barge jusqu'à Chisasibi pour être finalement transporté par voie terrestre vers des sites de traitement, de recyclage ou d'élimination autorisé. D'autres alternatives de réhabilitation et de transports sont également possibles.